



Association des propriétaires des Villas de l'Anse

SIMULATION DE LA COTISATION ANNUELLE 2026

Ce document n'est pas une facture.

La facture est émise le 1^{er} mai de chaque année et est payable dans les 30 jours suivant son émission.

Le 8 septembre 2025

Propriété située au :	
2298 chemin du Nordet	
No cadastre : 1234567	Superficie : 5 000 m ²

Adresse de correspondance :
Paul Tremblay 2298, chemin du Nordet Magog, Québec J1X 0M7

Cotisation annuelle de base pour un lot	
Cotisation nivelée par lot principal	600,00 \$
Cotisation au m ²	
Superficie de 4 000 m ² ou moins (0,46\$ m ²)	1 840,00 \$
Excédent de 4 000 m ² (0,23\$ m ²)	230,00 \$
Réseau eau potable ⁱ	
Lot relié au réseau d'eau potable	450,00 \$
Marinas	
Lot avec droit d'amarrage pour plaisancier	
Lot assujetti à la pleine cotisation de base	
Droit d'amarrage M2-45 ⁱⁱ	250,00 \$
Cotisation additionnelle pour infrastructures par lot principal ⁱⁱⁱ	<u>2 500,00 \$</u>
Cotisation totale	5 870,00 \$

ⁱ Un lot non relié au réseau d'eau potable paie plutôt un montant annuel de 250 \$.

ⁱⁱ Un lot sans droit d'amarrage pour plaisancier paie plutôt un montant annuel de 100 \$.

ⁱⁱⁱ Une cotisation additionnelle pour infrastructures par lot principal s'appliquera le 1^{er} mai de chaque année pour une période de 3 ans, soit en 2026, 2027 et 2028.